



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-107118>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **25-107118**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-55849

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté Urbaine d'Arras

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20003357900018

Ville : ARRAS

Code postal : 62026

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 62

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre à bons de commande - Travaux de construction de garages à vélos sécurisés

Code CPV principal - Descripteur principal : 45213300

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent les options (prestations similaires et reconductions)

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 60% Prix : 40%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 1 Date d'attribution : 08/09/25 Marché n° : 000554 Altinnova, Zac Des Plaines, 42160 Bonson Montant Ht : 1 390 000,00 Euros Renseignements complémentaires : Le montant maximum total s'élève à 1 390 000,00 euro(s) Ht pour la durée totale du marché. Le montant

maximum pour la période 1 est fixé à 300 000, 00 euro(s) Ht Le montant maximum pour la période 2 est fixé à 330 000, 00 euro(s) Ht Le montant maximum pour la période 3 est fixé à 360 000, 00 euro(s) Ht Le montant maximum pour la période 4 est fixé à 400 000, 00 euro(s) Ht

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/09/2025